



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie  
Lille

direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Pas-de-Calais  
éducation  
nationale

Arras, le 17 juillet 2017

Monsieur le Maire,

Par courrier du 7 juillet, vous m'avez transmis une demande de maintien de l'organisation actuelle de la semaine scolaire retenue pour les écoles de votre commune à la rentrée 2017.

Le conseil d'école de votre commune a, pour sa part, émis une proposition de nouvelle organisation du temps scolaire pour la rentrée 2017.

Or, le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques prévoit la possibilité d'une adaptation à l'organisation de la semaine scolaire, en cas de proposition conjointe d'une commune ou d'un établissement public de coopération intercommunale et d'un ou plusieurs conseils d'écoles.

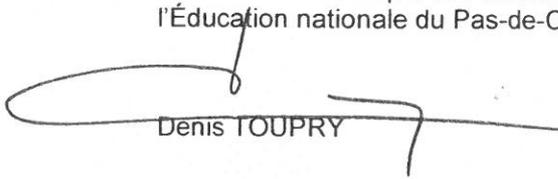
Les conditions réglementaires d'examen de cette demande de dérogation n'étant pas remplies, je vous informe que les horaires arrêtés à compter de l'année 2014 seront reconduits à la rentrée prochaine.

Je vous remercie pour votre engagement et pour toutes les dispositions que vous prenez dans l'intérêt des élèves.

Mes services et Madame l'inspectrice de l'Éducation nationale se tiennent à votre disposition pour toute question.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

L'Inspecteur d'académie,  
Directeur académique des services de  
l'Éducation nationale du Pas-de-Calais,

  
Denis TOUPRY

Copie à Madame CUGNY, inspectrice de l'Éducation nationale de la circonscription d'ETAPLES.

Monsieur Gaston CALLEWAERT  
Maire de Camiers  
3 rue du Vieux Moulin  
62176 CAMIERS

Division de l'Organisation  
Scolaire

Bureau des moyens du  
premier degré

Dossier suivi par

Domitille MAMET

DM/539

Téléphone

03 21 23 82 21

Courriel

ce.i62dos1@ac-lille.fr

20, boulevard de la liberté

BP 90016

62021 Arras Cedex

# École maternelle publique Les Tourterelles

## École maternelle



Zone B

École publique

Code école : 0623398G

Rue du Vieux Moulin

62176 CAMIERS

Tél. 03 21 84 95 87

Cette école est située dans l'académie de Lille <http://www.ac-lille.fr>

## Horaires année scolaire 2017-2018



Les horaires des activités périscolaires / extrascolaires organisées par la commune / l'intercommunalité vous seront communiqués par la mairie.



Plus d'informations sur  
[education.gouv.fr/rythmes-scolaires](http://education.gouv.fr/rythmes-scolaires)

# École primaire publique du Bosquet-du Vieux Moulin

## École élémentaire



Zone B

École publique

Code école : 0623769K

4 rue du Vieux Moulin

62176 CAMIERS

Tél. 03 21 84 91 19 / Fax. 03 21 84 91 19

Cette école est située dans l'académie de Lille <http://www.ac-lille.fr>

**Horaires**  
année scolaire  
2017-2018



Les horaires des activités périscolaires / extrascolaires organisées par la commune / l'intercommunalité vous seront communiqués par la mairie.



Plus d'informations sur  
[education.gouv.fr/rythmes-scolaires](http://education.gouv.fr/rythmes-scolaires)